

## COMMUNIQUÉ Pour publication immédiate

## DESSERTE AMBULANCIÈRE : UN CHANGEMENT DE CAP NÉCESSAIRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**ROUYN-NORANDA**, **LE 25 MAI 2018.** – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) considère que la desserte ambulancière dans la région comporte de nombreuses lacunes et que l'enjeu des horaires de faction avec les contraintes qui s'y rattachent versus des horaires à l'heure permettrait de résoudre l'essentiel de la problématique.

« Je pense que le temps est venu pour le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, de résoudre cet enjeu non plus à la pièce, mais globalement, à l'échelle régionale, et ce, au regard d'une analyse rigoureuse du problème.», a déclaré Mme Claire Bolduc, présidente de la CPAT et préfète de la MRC de Témiscamingue.

« Toutes les informations dont nous disposons actuellement militent en faveur d'un changement pour des horaires à l'heure. C'est une question de santé pour nos citoyens et comme élu, il est de ma responsabilité de ramener ce dossier à l'avant-plan aussi longtemps qu'il le faudra. », a ajouté M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

En effet, comparativement aux villes de Rouyn-Noranda, Val-d'Or et La Sarre, qui disposent d'horaires à l'heure, les secteurs de Senneterre, Ville-Marie, Malartic et Amos fonctionnent toujours avec des horaires de faction. La CPAT s'inquiète des possibles ruptures de services que pourraient engendrer le maintien des horaires de faction dans ces secteurs ainsi qu'au niveau de la qualité de ce même service. Les distances parcourues entre les différents centres hospitaliers s'avèrent autant de variables méritant une attention particulière et supportant le choix des horaires à l'heure selon la CPAT.

« La superficie de notre territoire et la répartition des services hospitaliers sur celui-ci exigent d'analyser la situation dans un cadre qui diffère grandement de celui des grands centres urbains. En ce sens, il m'apparait clair que le maintien de certains horaires de faction, quand la logique nous indique le contraire, mérite un examen sérieux du ministère de la Santé et des Services sociaux », a indiqué M. Pierre Corbeil, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

## LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme qui regroupe les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda. L'objet principal de la Conférence des préfets est d'assurer une concertation entre les cinq MRC/Ville du territoire sur différents dossiers d'intérêt commun.

**SOURCE:** Francis Bérubé

Coordonnateur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

Cellulaire: 819 856-4402

Abitibi Abitibi-Ouest Rouyn-Noranda Témiscamingue Vallée-de-l'Or